

avril 2013



Nelly MARTIN (à droite) tient la permanence de l'ADAP, le mercredi de 9h à 12h au pôle social de la Mairie

Depuis le 20 mars 2013

L'ADAP en Mairie chaque mercredi

Afin d'être plus proche de la personne aidée, l'ADAP (Aide à Domicile Aux Personnes) tient désormais une permanence hebdomadaire au Pôle social de la Mairie. Chaque mercredi de 9h à 12h, Nelly MARTIN, responsable de secteur, accueille le public et l'informe sur l'ensemble des services d'aide à la vie quotidienne : accompagnement de personnes dépendantes (aide à la toilette, au lever et au coucher, aux déplacements), garde de nuit auprès de personnes fragiles, garde d'enfants, entretien du logement, aide à la préparation des repas, entretien et repassage du linge, petits travaux de couture et de jardinage. L'association travaille avec 110 aides à domicile qualifiées, encadrées par une équipe de 12 professionnelles. Plus de renseignements sur www.adap-proximservices.fr.